



Une intervention est en cours au niveau de la station d'épuration de Marans pour dépolluer 850 m de fossés de drainage entourant la station- 06/04/2023

Un mouvement de terrain a engendré le bouchage de la cloison syphoïde de passage des eaux en cours de traitement du bassin d'aération vers le clarificateur de la station d'épuration. Le bassin d'aération a alors débordé et provoqué un écoulement d'eaux usées dans le milieu naturel. Le problème a été constaté lundi matin. Lors du passage du service d'exploitation de la RESE vendredi, aucun signe de dysfonctionnement n'était visible. L'intervention a commencé dès lundi matin.

La situation est maîtrisée et les opérations de nettoyage de fossés vont commencer. On estime qu'environ 1 500 m³ de boue ont débordé du bassin d'aération.

La zone d'intervention est balisée. À ce jour, en dehors des fossés touchés, aucune pollution n'a été constatée. Les services de l'État ont été informés et le protocole d'intervention mis en place est coordonné conjointement.

La station d'épuration fonctionne à nouveau normalement

La RESE est intervenue immédiatement pour déboucher l'installation et retrouver le fonctionnement normal de la station d'épuration. Dès 10h lundi, la réparation était effective et les eaux usées collectées retrouvaient le circuit normal de traitement.

La station d'épuration de Marans, d'une capacité de traitement de 9 800 équivalents habitants est située rue du Bout des Barques, à proximité du canal de Marans à la Sèvre Niortaise. Il s'agit d'une filière à boues activées traitant les eaux usées urbaines de Marans, ainsi que les effluents industriels de l'entreprise Tipiak.

Pollution stoppée et lavage des fossés en cours

Une entreprise spécialisée a été dépêchée. Elle est arrivée sur place mardi. Une vingtaine de personnes est mobilisée sur ce chantier.

Dès mardi, des barrages filtrants ont été installés pour arrêter la propagation des eaux usées dans le prolongement des sections de fossés touchés.

Aujourd'hui des moyens de lavage sont déployés sur site afin de rincer les berges et de collecter les boues d'épuration. Les boues seront stockées dans deux conteneurs sécurisés de 80 m³ de décantation avant d'être réinjectées dans la station pour traitement.

Les analyses en cours

La RESE a engagé depuis le mardi 4 avril un contrôle de la qualité bactériologique de l'eau 100 m en amont et en aval de la station d'épuration, sur le canal maritime et sur le réseau de fossés. Un second prélèvement a été effectué ce mercredi 5 avril.

Pour plus d'information

aunis@rese17.fr